



PÔLE IP / IT / DATA

PROTÉGER VOS PROJETS D'INNOVATIONS NUMÉRIQUES

VOS ACTIFS
NUMÉRIQUES

NOTRE
EXPERTISE



Le droit au service de l'innovation numérique

Découvrez l'expertise de nos avocats en matière de propriété intellectuelle et de protection des données afin de vous assister pour anticiper, maîtriser et valoriser vos créations numériques ou projets d'innovations

Les entrepreneurs sont des bâtisseurs et leurs créations, innovations et informations doivent être pensées afin d'intégrer la colonne des actifs de l'entreprise.

Notre mission est de piloter, à vos côtés, l'ensemble des sujets ayant trait à l'innovation numérique. Pour cela, notre approche multisectorielle, alliée à la diversité et à la complémentarité de nos profils, est un gage de solutions à haute valeur ajoutée.

Nos avocats experts vous accompagnent également pour répondre à des enjeux environnementaux inhérents au numérique. L'avènement des nouvelles technologies, de la platformisation et de la numérisation doit conduire les acteurs économiques à s'engager à un impératif de décarbonation du numérique.

Notre marque de fabrique dans ce domaine tient en trois mots : disponibilité, technicité, originalité.

Les avocats du cabinet **Altij** vous accompagnent dans de nombreux domaines :

ANTICIPER VOS PROJETS

- Définition de vos besoins,
- Assistance à cahier des charges,
- Protection de l'idée et de l'innovation,
- Sécurisation de vos contrats avec les fournisseurs et partenaires,
- Réalisation d'audits data (*privacy by design*) et secret des affaires,
- Identifications des risques
- Mise en place d'une stratégie juridique de valorisation de vos innovations,
- Recherche de leviers de performance (crédit impôt recherche, etc.).

MAÎTRISER L'ENTIERCEMENT

- Protection de l'exclusivité de vos concepts et de votre savoir-faire,
- Dépôts et organisation de vos titres de propriété intellectuelle,
- Sécurisation par le chiffrement,
- Inscription sur la *blockchain*,
- *Process* internes de cartographie,
- Réalisation d'un plan d'action du secret des affaires,
- Garanties sur l'exploitation et la pérennité de vos créations numériques,
- Gestion de votre boîte à outils contractuels : code source, bibliothèque, sécurisation des problèmes de titularité des droits de propriété intellectuelle, informatiques (régie, maintenance, licence, intégration).

VALORISER ET DÉFENDRE VOS ACTIFS NUMÉRIQUES

- Stratégie de compliance : *privacy by design & default*,
- Décarbonation du numérique pour des données propres et vertes,
- Mise en œuvre d'une veille concurrentielle,
- Organiser une stratégie d'e-reputation et de plateformes,
- Assistance à contrefaçon,
- Gestion des phases précontentieuse et contentieuse.



Altij

LE CABINET D'AVOCATS AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Vos interlocuteurs privilégiés

France CHARRUYER

Avocat associé,
Pôle IP / IT / DATA

Nicholas CULLEN

Avocat associé,
Pôle IP / IT / DATA



ntic@altij.com



40, rue du Japon
31400 Toulouse



www.altij.fr



+ 33 (0)5 61 14 61 00